



23 – Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

## MISE EN CONFORMITE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET CREATION D'UN BASSIN DE RETENTION DES EAUX PLOUVIALES SUR L'ANCIEN SITE DE LA BSMAT

**Maîtrise d'œuvre complète**

> Missions de Maîtrise d'œuvre : AVP, PRO, ACT, DET, AOR, DLE.

> Particularités : Dans le cadre de la reconversion du site en plate-forme logistique, le fond du bassin est étanché pour confiner les eaux d'extinction d'incendie. La sortie est équipée d'une vanne de confinement à commande à distance.

> Quantités du projet :

- Bassin versant géré : 17,31 Ha dont 11,2 Ha de surface imperméabilisée,
- Un bassin de stockage d'eaux pluviales de 4 890 m<sup>3</sup> **étanché par géomembrane**
- Un ouvrage de régulation de dimensions intérieures égales à 2,0 m x 2,0 m et une hauteur de 2,0 mètres
- Un régulateur de débit
- Un déversoir de crue
- Une vanne d'isolement
- Un séparateur-déboureur à hydrocarbures classe 1 (traitant un débit de 52 l/s – sans by-pass)
- Reprise des clôtures
- Réseaux d'amenée et de rejet des eaux pluviales,

<b>Année de réalisation :</b>	2014
<b>Montant des honoraires :</b>	26 081,00 € H.T.
<b>Type de client :</b>	Public
<b>Client ou Maître d'ouvrage :</b>	Communauté d'Agglomération Du Grand Guéret 9 avenue Charles de Gaulle 23000 GUERET